

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 00009
Numéro SIREN : 352 954 093
Nom ou dénomination : 3eme DEGRE

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2022 sous le numéro de dépôt 4359

3° DEGRE

Société par actions simplifiée au capital de 50.288 euros
Siège social : 117, rue de Nexon – 87000 Limoges
352 954 093 R.C.S. Limoges

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 OCTOBRE 2022

[...]

PREMIERE DECISION

(Démission de Monsieur Frédéric SOCHAT de ses fonctions de Président de la Société et nomination de la société CERACAP en remplacement)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Frédéric SOCHAT par laquelle il fait part de sa volonté de démissionner de son mandat de Président de la Société avec effet à compter de son remplacement,

prend acte de la démission de Monsieur Frédéric SOCHAT de son mandat de Président avec effet immédiat,

décide de nommer en qualité de nouveau Président de la Société :

CERACAP, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 52, avenue Kleber – 75116 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 919 074 278, pour une durée indéterminée.

décide que la société CERACAP ne percevra, au titre de son mandat de Président, aucune rémunération.

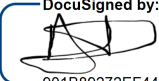
conformément aux dispositions des statuts, le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de son objet social,

La société CERACAP, représentée par son Président, Madame Aude DESANGES, a d'ores et déjà informé la Société qu'elle acceptait les fonctions de Président dans l'hypothèse où celles-ci lui seraient confiées, et confirmé remplir les conditions légales et réglementaires et celles posées par les statuts pour l'exercice de ces fonctions.

[...]

Extrait certifié conforme

De convention expresse valant convention sur la preuve, le présent procès-verbal est signé électroniquement, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par le biais du service www.docusign.com

DocuSigned by:

901B89272EF44A6...

CERACAP

représentée par Madame Aude DESANGES